



Abidjan, le **28 NOV 2024**

N° 110 /MEMFPMA/ENA/DG/SC

## COMMUNIQUÉ

### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENA COMMUNIQUE :

Conformément aux articles 09 et 19 de l'arrêté n° 0147/MEMFPMA/CAB/ENA portant ouverture des Tests d'accès en 2025 à l'École nationale d'administration (Ena), les candidats déclarés admis aux Tests d'accès en 2025 à l'Ena sont invités à déposer au Service des Concours de l'Ena, un dossier physique comprenant les pièces suivantes :

▪ POUR LES ADMIS EN QUALITÉ D'AUDITEURS :

- *une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'ENA, précisant les nom, prénoms, adresse, le corps, le grade, le cycle et la filière choisie (modèle à télécharger sur le site [www.ena.ci](http://www.ena.ci)) ;*
- *une fiche de candidature et un curriculum vitae (modèle à télécharger sur le site [www.ena.ci](http://www.ena.ci)) ;*
- *un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un (01) an, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;*
- *une copie du certificat de première prise de service dans l'emploi et le grade actuel ;*
- *une copie de l'acte de nomination dans le corps ;*
- *une autorisation d'inscription délivrée par la hiérarchie, précisant le cycle et la filière ;*
- *une copie du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence, certifiée conforme à l'original par les autorités municipales (Pour un diplôme obtenu à l'étranger, le candidat devra obligatoirement produire une attestation d'équivalence délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO)) ;*
- *une copie de la carte professionnelle ;*
- *une copie de la carte nationale d'identité ;*
- *deux (02) photos d'identité de couleur de même tirage.*

▪ POUR LES ADMIS EN QUALITÉ D'AUDITEURS À TITRE ÉTRANGER (ATE) :

- *une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'ENA, précisant les nom, prénoms, adresse, nationalité, cycle et la filière choisie ;*
- *une fiche de candidature et un curriculum vitae à télécharger en ligne sur le site [www.ena.ci](http://www.ena.ci) ;*
- *une copie certifiée libellée en français, conforme à l'original du Baccalauréat de l'enseignement du second degré ou d'un titre admis en équivalence, et du diplôme requis pour le cycle de formation choisi ;*
- *une attestation de bourse délivrée par l'Etat ou l'organisme de rattachement couvrant la durée de la formation, le cas échéant ;*
- *une lettre d'engagement du gouvernement à recruter l'intéressé après sa formation à l'Ena ;*
- *deux (02) photos d'identité de couleur de même tirage ;*
- *une copie du reçu de paiement des frais d'inscription.*

La période de dépôt des dossiers est fixée du mardi 03 au jeudi 05 décembre 2024, selon le programme suivant :

- Cycle Supérieur : mardi 03 décembre 2024 ;
- Cycle Moyen Supérieur : mercredi 04 décembre 2024 ;
- Cycle Moyen : jeudi 05 décembre 2024.



*Narcisse*  
**Narcisse SEPY YESSOH**